Examen des recrues de 1871 : entrait du rapport présenté à la Direction de la guerre

Autor(en): **Blanc-Dupont**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **1 (1872)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040128

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

fant apprend leurs jeux, il apprend à connaître une foule d'objets, il reçoit une foule d'idées.

Puis, il va à l'école. Là on lui enseigne la lecture, l'écriture, les premières notions de calcul; l'instituteur développe sa jeune intelligence avec une sollicitude patiente. Qui pourrait dire combien de connaissances l'enfant acquiert à l'école par ses lectures, par ses travaux quotidiens, par les enseignements et les conversations du maître?

L'enfant va aussi au catéchisme. Le prêtre lui apprend les grandes vérités, les sublimes mystères de la religion chrétienne. Il lui enseigne l'origine de l'homme et le but de la vie. Il lui apprend à élever son âme au-dessus des préoccupations terrestres et matérielles, pour la diriger vers Dieu qui l'a faite, vers le ciel qui l'attend. Le prêtre enseigne à ses disciples leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers leurs parents, envers leur prochain, envers la société. Suivant la parole de Jouffroy, l'enfant sortira du catéchisme en sachant plus sur les grandes questions de la vie et de l'éternité que n'en savaient les plus illustres philosophes de l'antiquité.

Pour concevoir combien l'enfant doit à cette éducation par la société, il faudrait trouver, chose impossible, un enfant qui n'eût eu dans ses quinze premières années aucun contact avec les hommes, qui, enfermé dans un cachot ou dans une caverne, y eût reçu sa subsistance sans entendre la voix d'un homme et sans même le voir. Un tel enfant serait, par son ignorance et son triste état, encore bien au-dessous du sourd-muet le plus délaissé.

Mais remarquez déjà combien est grande la différence entre un enfant qui a des parents soucieux de son éducation, qui va à l'école et au catéchisme, et un autre enfant privé de toute instruction, abandonné de ses parents qui ne développent point son intelligence, mais l'occupent au dehors à la garde des troupeaux ou à d'autres travaux, loin des rapports ordinaires avec la société.

EXAMEN DES RECRUES DE 1871.

(*Extrait du rapport présenté à la Direction de la guerre.*)

487 recrues, dont 396 d'infanterie, ont été examinées sur la lecture, l'orthographe, l'écriture, le calcul et la composition. La

note donnée pour cette dernière partie n'a pas été comptée pour l'appréciation générale. Les recrues de cavalerie n'ont pas été examinées.

La légende employée depuis 1864 a été conservée : 4 = très-bien ; 3 = bien ; 2 = passable ; 1 = mal et 0 = très-mal. Ainsi 16 est le maximum des points que l'on pouvait obtenir.

(*Pour les détails du résultat de l'examen, on peut consulter le tableau n° 1 ci-joint.*)

En prenant pour base d'appréciation la moyenne des points obtenus par homme et par district, on peut ranger ces derniers de la manière suivante : 1° La Broye avec 13,03 points en moyenne par homme ; 2° le Lac 12,94 ; 3° la Sarine 11,77 ; 4° la Glane 11,74 ; 5° la Veveyse 11,57 ; 6° la Gruyère 10,49 et 7° la Singine 8,35. La moyenne générale pour tout le canton est de 11,40 points par homme.

La comparaison des résultats par district, pour les années 70-71, donne les chiffres suivants :

DISTRICTS	NOMBRE de RECRUES		NOMBRE D'HOMMES QUI ONT OBTENU LES NOTES MOYENNES									
			très-mal		mal		passable		bonne		très-bonne	
	1871	1870	1871	1870	1871	1870	1871	1870	1871	1870	1871	1870
Sarine	94	90	2	1	9	4	27	29	39	40	17	16
Gruyère	78	99	7	5	10	13	25	40	33	35	3	6
Veveyse	47	40	0	1	2	8	18	14	24	13	3	4
Glâne	61	64	0	1	7	0	15	25	36	30	3	8
Broye	69	69	0	1	0	5	15	14	42	43	12	6
Lac	69	70	0	0	2	9	14	19	46	31	7	11
Singine	69	85	6	7	27	18	22	37	13	20	1	3
	487	517	15	16	57	57	136	178	233	212	46	54

Les communes dont les ressortissants ont obtenu le maximum des points, ou la note générale *très-bien*, sont :

Fribourg 13, Neyruz 1, Villars sur Glâne 1, Belfaux 1 ; Bulle 1, Vaulruz 1, Riaz 1, Châtel-St-Denis 2, Le Crêt 1 ; Chavannes-les-forts 1, Villarimboud 1, Vuarmarens 1, Estavayer-le-Lac 2, Gletterens 1, Cheiry 1, Dompierre 2, Montagny-les-Monts 1, Rueyres-

les-Prés 1, Fétigny 1, Morens 1, Lully 1, Autavaux 1; Morat 2, Chiètres 1, Praz 1, Courlevon 1, Riedt, Agrimoine 1 et Alterswyl 1.

Les communes suivantes ont envoyé les hommes qui ont eu la note générale très-mal : Ecuvillens 1, Autigny 1, La Roche 1, Hauteville 1, Crésuz 1, Cerniat 2, Charmey 1, Gruyères 1, Tavel 1, Guin 2, Dirlaret 1, Tinterin 1 et Wunewyll 1.

Districts.	NOMBRE D'HOMMES SUR 100 QUI ONT OBTENU LES NOTES GÉNÉRALES.									
	très-mal		mal		passable		bien		très-bien	
	1871	1870	1871	1870	1871	1870	1871	1870	1871	1870
Sarine . .	2.1	1.1	9.6	4.4	28.7	32.2	41.5	44.5	18.1	17.8
Gruyère .	9.0	5.0	12.8	13.1	32.1	40.4	42.3	35.4	3.8	6.1
Veveyse.	—	2.5	4.2	20.0	38.3	35.0	51.1	32.5	6.4	10.0
Glâne . .	—	1.5	11.5	—	24.6	39.0	59.0	47.0	4.9	12.5
Broye . .	—	1.5	—	7.2	21.7	20.3	60.9	62.3	17.4	8.7
Lac . . .	—	—	2.8	12.9	20.3	27.1	66.7	44.3	10.2	15.7
Singine .	8.7	8.3	39.1	21.2	31.9	43.5	18.9	23.5	1.4	3.5
Pour tout le canton	3.1	3.0	11.8	11.0	27.9	34.6	47.8	41.0	9.4	10.4
Le rapport officiel du canton de Vaud indique pour 1870	—	2.7	—	14.7	—	57.8	—	16.4	—	8.2

A la suite d'un examen, les recrues d'infanterie avaient été divisées, d'après leur portée, en deux cours allemands et trois cours français. Elles ont reçu chaque jour, de 11 heures et demie à midi et demi, des leçons de lecture, d'orthographe, d'écriture, de style, de calcul et de comptabilité. Les cinq maîtres qui présidaient à ces exercices ont eu la satisfaction de constater que la grande majorité en profitait. Deux maîtres ont donné, en outre, pendant plusieurs jours, des leçons sur le système métrique aux recrues de carabiniers et d'artillerie.

BLANC-DUPONT, *instituteur.*